Vol.2, n° 6 • 19 avril 2000

VIRAGE express

Une école adaptée à tous ses élèves

François Lefebvre

Au terme des deux jours de la Rencontre nationale, les 14 et 15 mars 2000, le sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, Robert Bisaillon, a jugé opportun de faire le point sur deux sujets abordés lors des ateliers : l'organisation par cycle et l'élaboration du plan des activités des établissements et celui des organismes scolaires.

Une rencontre organisée avec les animateurs et les animatrices des ateliers sur l'organisation par cycle a permis au sous-ministre adjoint de prendre le pouls du déroulement des activités et des réactions des participants et des participantes. Il a décelé quelques dérives et certaines craintes exprimées lors de l'événement.

Pour certains, l'organisation par cycle représente une porte d'entrée intéressante pour susciter un changement de pratiques. Pour d'autres, l'entreprise semble plutôt risquée, car ils appréhendent que le fond soit sacrifié au profit de la forme.

Suite à la page 2

Le 20 janvier dernier, le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, M. François Legault a procédé au lancement d'une nouvelle politique et d'un plan d'action en adaptation scolaire. Cette politique reconnaît de façon prioritaire l'importance de la prévention et la nécessité d'y consacrer les efforts nécessaires, et donc, comme l'indique le thème choisi, d'Agir tôt pour réussir.

La nouvelle politique, intitulée *Une école adaptée à tous ses élèves*, insiste sur la nécessité d'agir dès les premières manifestations des difficultés et d'adapter les services aux besoins des élèves. Les études démontrent que plus les élèves redoublent tôt, moins ils ont de chances d'accéder à un diplôme d'études secondaires, sans compter les effets néfastes que cela entraîne sur la confiance en soi, la perte d'amis, etc. La politique de l'adaptation scolaire met également en évidence la nécessité d'agir en partenariat, en créant avec l'élève, ses parents, l'école et ses partenaires une véritable communauté éducative. « Le siècle dans lequel nous

Suite à la page 3

2007-02775/

« L'organisation par cycle est un outil et non une fin en soi, précise Robert Bisaillon. Il ne faut pas en faire un dogme. Il importe avant tout de se centrer sur la pédagogie et l'apprentissage. » En fait, l'organisation par cycle constitue une structure qui facilite l'atteinte des objectifs de la Réforme.

Robert Bisaillon est, par ailleurs, conscient qu'il peut y avoir des résistances face à l'organisation par cycle. « L'enseignement a toujours été un travail solitaire, reconnaît Robert Bisaillon. Les enseignants et les enseignantes sont sensibles au jugement des autres. » Toutefois, la notion d'équipe semble de plus en plus intégrée dans le discours des participants et des participantes, ce qui représente un pas de plus vers l'appropriation de la Réforme et de ses fondements.

L'appropriation est une étape cruciale avant d'engager le changement. « Il faut que les gens adhèrent à la Réforme et qu'ils soient mobilisés », explique Robert Bisaillon. Une étape qui demande du temps certes, mais qui est nécessaire pour donner un sens à la démarche entreprise. Et le sens, c'est la direction qui doit en être porteuse. « Si la direction n'est pas porteuse du sens, soutient le sous-ministre adjoint, alors ça se transforme en directive. »

Robert Bisaillon a perçu certaines réticences quant au plan des activités réclamé aux établissements et aux organisations scolaires – objet du deuxième atelier de la Rencontre – et ce, pour deux raisons : d'abord, les gens disent qu'il est trop tôt pour élaborer une planification, ensuite que le procédé semble mécanique et imposé, ce qui va à l'encontre des principes de la Réforme.

Le sous-ministre adjoint a tenu à préciser sa pensée, exprimée également dans une lettre envoyée aux directions générales des commissions scolaires au début mars, au sujet de l'élaboration et de la fonction de ces plans des activités afin de dissiper les « malentendus ».

Robert Bisaillon spécifie que la notion de plan doit se rapporter à deux éléments pour tenir en équilibre. « D'abord, je pense à l'horizon, c'est-à-dire l'intention par rapport à la démarche, qui permet de garder l'œil sur sa destination afin de maintenir le cap tout au long du voyage. » Deuxièmement, le plan prévoit un tableau de bord qui, comme dans un avion ou une voiture, permet de s'orienter, de connaître le niveau d'essence ou la vitesse de croisière. « Ce sont des indices "climatiques" capables de jauger les différentes étapes du voyage », explique le sous-ministre adjoint.

Avant d'entreprendre ce grand périple vers la Réforme, il y a nécessairement des étapes à suivre : préparation du personnel, appropriation des fondements, adhésion, formation… « Aussi, il faut tenir compte des résistances. » Il s'agit surtout de respecter le rythme de chacun et chacune. « Dans certains milieux, l'appropriation de la Réforme est loin d'être achevée, mais il importe de prendre le temps de la compléter avant de passer à une autre étape. »

Le plan des activités élaboré par les établissements et les organismes scolaires sera un modèle évolutif et non immuable. Sa raison d'être? « S'il y a des résistances, la planification nous permettra de les connaître au fur et à mesure et ainsi justifier la nécessité, s'il y a lieu, d'apporter des modulations. » De plus, le fait de connaître l'itinéraire du voyage sécurisera sans doute l'équipage et les passagers au moment du décollage et en cours de vol! « Et ce n'est pas une fausse sécurité, car il ne s'agit pas d'une directive, spécifie Robert Bisaillon. Cette intention ne cache aucun piège. »

Bien que le plan des activités soit différent selon les milieux, tous devront être ancrés au projet éducatif défini par l'établissement. « Pour donner un sens, il faut une démarche et des objectifs, mais aussi du temps, des ressources et du soutien », explique le sous-ministre adjoint. C'est pourquoi les organismes scolaires sont appelés à élaborer un plan de soutien et d'accompagnement. « Il faut laisser une place maximale aux acteurs. En premier lieu, déterminer les besoins des enseignants et des enseignantes et leur donner les outils afin qu'ils se mettent en mouvement, ce qui n'est pas spontané. Ensuite, leur garantir une formation continue. » Surtout, prendre soin de son équipage afin qu'il songe à préparer ses bagages pour le grand périple de la Réforme. « Déjà, le mouvement a pris de l'ampleur, il importe de maintenir l'élan. »

entrons, a indiqué le ministre, sera celui de l'information et du savoir, deux clés indispensables que les jeunes devront posséder pour être des citoyens et citoyennes à part entière. Mais pour être équitable, l'éducation doit assurer cette maîtrise à tous ses élèves ». Le ministre a ainsi rappelé que 12 p. 100 de l'effectif étudiant de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire, soit plus de 130 000 élèves, étaient aux prises avec des difficultés, soit d'adaptation, soit d'apprentissage, mais aussi de comportement. Présentement, plus de 20 p. 100 des élèves terminent leurs études primaires avec un an de retard. « Il nous faut donc accepter que la réussite scolaire puisse se traduire différemment selon les capacités et les besoins et se donner les moyens de cette réussite ».

De son côté, le plan d'action, qui sera échelonné sur les cinq prochaines années, propose des actions préventives, la consolidation des mesures visant l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté et l'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès de l'élève ainsi que les services offerts. Représentant à terme près de 150 millions de dollars, cet ambitieux plan aura des répercussions concrètes dans les classes et les écoles, notamment, avec l'arrivée, d'ici quatre ans, de 2838 nouveaux enseignants et enseignantes et professionnels. L'ajout de nouveaux postes d'enseignants et d'enseignantes permettra de diminuer le nombre d'élèves par classe.

Plan d'action en adaptation scolaire Les principales mesures

1. Réduction du nombre d'élèves au préscolaire et au premier cycle du primaire; ajout de 1978 postes d'enseignants (100,5 M$)
2. Ajout de 860 ressources professionnelles et de soutien pédagogique (36,5 M$)
3. Amélioration de l'accès aux technologies de l'information et des communications pour les élèves handicapés (3,3 M$)
4. Amélioration du programme de soutien financier à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés (4 M$)
5. Services régionaux de soutien et d'expertise pour aider le personnel des écoles dans l'organisation et la prestation de services aux élèves en difficulté d'apprentissage et de comportement (1,8 M$)
6. Développement de la recherche sur des cibles d'action prioritaires telles que la collaboration entre l'école, la famille et la communauté sur les facteurs de réussite et sur les interventions à privilégier pour mieux répondre aux besoins des élèves à risque (1 M$)
7. Proposition de mesures afin que le progrès continue et les acquis graduels des jeunes handicapés ou en difficulté soient reconnus
8. Proposition d'approches pour favoriser l'apprentissage de la lecture
9. Proposition de moyens pour soutenir le personnel dans ses interventions auprès des élèves qui présentent un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
10. Accès facilité aux diverses voies de formation, notamment en formation professionnelle
11. Diminution des contraintes administratives liées à la déclaration nominale des élèves, notamment en révisant les définitions et en réduisant le nombre de catégories d'élèves à déclarer
12. Définition d'un cadre de référence conjoint entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour favoriser l'élaboration d'actions concertées
13. Promotion d'ententes entre les commissions scolaires, les municipalités et les organismes du milieu pour faciliter l'accès des jeunes à des activités éducatives, sportives ou culturelles
14. Proposition d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès de l'élève ainsi que les services offerts
15. Établissement d'un protocole d'évaluation de l'application de la politique de l'adaptation scolaire

Scénario d'implantation Diminution du nombre moyen d'élèves par classe

2000-2001
Maternelle 5 ans
– en milieux défavorisés

2001-2002
Maternelle 5 ans
– ailleurs au Québec
Primaire 1er cycle
– en milieux défavorisés

2002-2003
Primaire 1er cycle
– ailleurs au Québec
Primaire 2e cycle
– en milieux défavorisés

2003-2004
Primaire 2e cycle
– ailleurs au Québec

On trouvera tous les détails de la politique et du plan d'action en adaptation scolaire dans le site Internet du ministère à l'adresse www.meq.gouv.qc.ca.

Stratégies d'appropriation et d'application

Esther Blais

À l'atelier du mercredi matin 15 mars, les animateurs et les animatrices ont lancé la discussion sur l'école de 2002. À quoi ressemblera l'école deux ans après l'application de la Réforme.

Sur ce premier sujet, les participants et les participantes ne s'exprimèrent pas abondamment. Ils énoncèrent quelques idées : une école plus vivante, une école où l'on retrouve beaucoup de projets, une école où il y a étalement des années au profit des cycles, une école où il y des équipes-cycles.

Actions à entreprendre pour l'atteinte de l'école de 2002

Ce deuxième sujet de discussion a suscité une bon nombre d'interventions. Les participants et les participantes devaient se choisir un rôle dans un jeu de rôles et intervenir selon le rôle choisi : enseignant, directeur d'école, parent, spécialiste.

Les membres de l'équipe sont intervenus à tour de rôle sur ce qu'ils et elles pensaient devoir faire dans les prochains mois pour s'approprier la Réforme et sur ce dont ils et elles avaient besoin pour avoir une participation active à la Réforme. L'enseignant du groupe se disait tenté par le changement menant à l'école de 2002, mais qu'il était conscient qu'il devait travailler à s'ouvrir davantage puisqu'il avait plutôt tendance à ne pas partager ses productions. Le parent quant-à-lui voulait en savoir plus sur les changements à venir. Il voulait savoir quelle contribution il devait apporter à la Réforme. Il disait qu'il voulait collaborer mais qu'on devait l'informer pour qu'il puisse le faire. Il désirait avoir plus d'information. Pour le professionnel, il était évident qu'il voulait participer car il voyait bien l'intérêt

pour lui de travailler en équipe. Une enseignante disait qu'elle était consciente que la Réforme lui demanderait une certaine quantité de travail en dehors de son enseignement en classe et exigerait de travailler avec les autres. Elle disait également qu'elle s'attendait de sa direction qu'elle ait du leadership, qu'elle soit motivante et qu'elle mette l'équipe-école en construction du savoir.

Besoins ressentis

De la même façon que pour les interventions précédentes, les participants et les participantes selon le rôle qu'ils avaient à jouer ont pris la parole pour signifier leurs besoins relatifs à la Réforme.

Le parent disait ressentir le besoin d'avoir une présentation sommaire des changements à venir à la fois lors de rencontres et par écrit. Il désirait qu'on lui explique davantage le rôle des parents dans cette nouvelle façon de voir les choses.

L'enseignant pour sa part manifestait son besoin de perfectionnement sur tous les nouveaux concepts (par exemple, sur la métacognition), de soutien constant de son école et de sa commission scolaire, d'aide dans sa gestion du changement et dans le travail par cycle. De plus, il ajoutait qu'il avait besoin d'être convaincu du bien fondé du changement.

Plan d'appropriation et d'application de l'école

Le plan, selon les participants et les participantes, devra prévoir un certain nombre d'éléments qui pourront faciliter l'adhésion au changement. Ainsi, celui-ci devra permettre de donner un minimum d'information aux différents intervenants et intervenantes à l'école, de proposer de la formation et de l'expérimentation, de fournir de l'accompagnement par une personne rattachée à l'école, de donner une période d'adhésion et d'appropriation autant pour les parents que pour l'équipe-école et enfin de connaître la vision de la commission scolaire.

Ce plan devra également tenir compte du changement social qui est directement en lien avec les modifications à apporter à l'école. L'enfant vivant maintenant dans l'action, l'école doit répondre au besoin d'action de celui-ci.

Enfin, le plan doit présenter le budget nécessaire à la Réforme. Les enseignants et les enseignantes doivent savoir que le soutien financier est disponible.

Plan d'accompagnement et de soutien de la commission scolaire

Un membre de l'équipe a fait part du plan proposé actuellement dans son milieu. Le plan de cette commission scolaire comporte cinq grands axes d'intervention.

Tout d'abord, cinq ateliers d'information sur la Réforme sont offerts. Un atelier sur l'historique de la Réforme, un autre sur les compétences du Programme de formation, un autre sur la pédagogie différenciée, un autre sur l'adaptation scolaire puis enfin un dernier sur l'évaluation. Ces ateliers sont donnés dans un premier temps aux directions d'école de la commission scolaire et dans un deuxième temps aux équipes-écoles. En plus, un comité de la Réforme travaille à

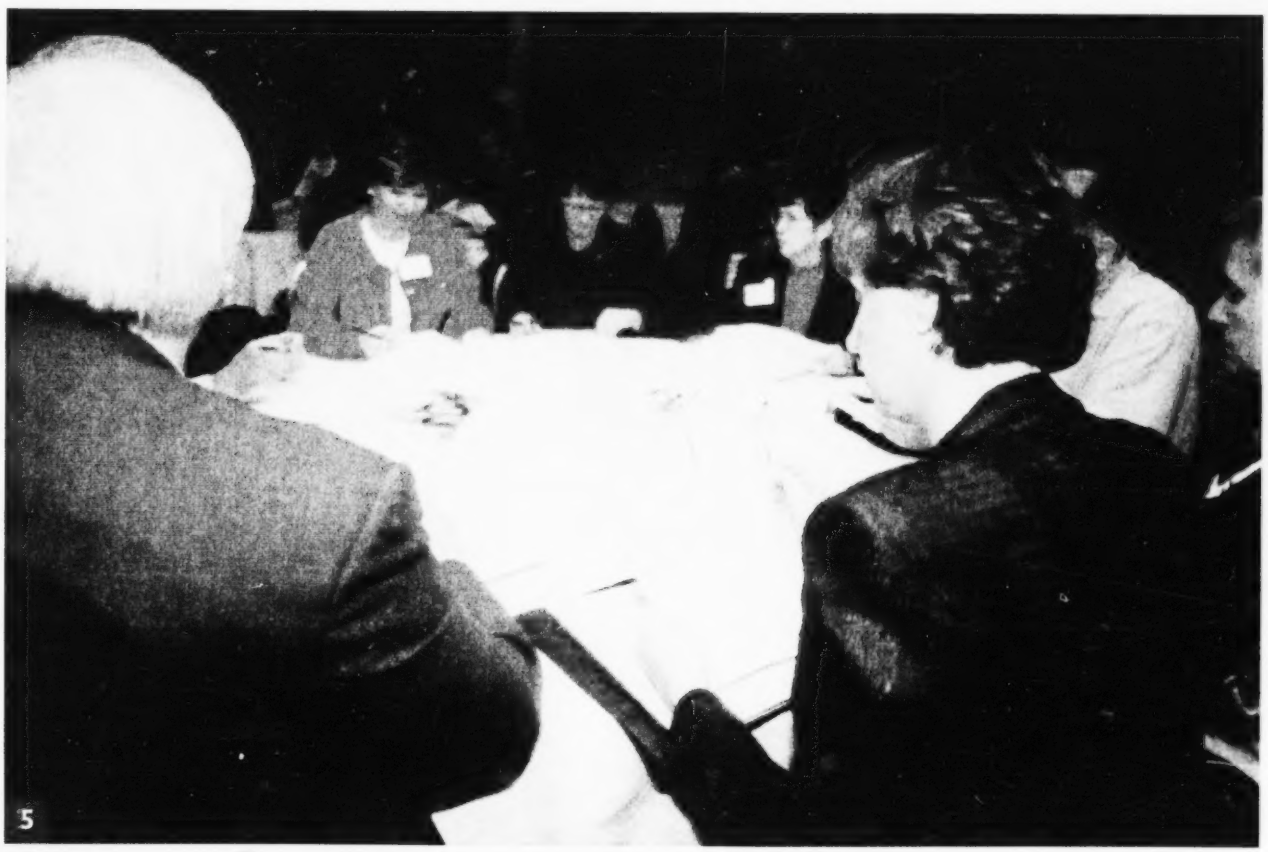

l'élaboration d'un cadre de référence qui sera distribué à tous. La commission scolaire offre une démarche d'accompagnement et de soutien à la Réforme ainsi qu'un plan de formation continue. Enfin, il y a une présentation systématique de la Réforme à tous les intervenants et les intervenantes de la commission scolaire.

À cette présentation particulièrement exhaustive se sont ajouté certaines nuances provenant des autres membres de l'équipe. Pour l'un, le plan de sa commission scolaire ciblait essentiellement les enseignants, les spécialistes et les parents du premier cycle de l'enseignement primaire et pour l'autre, le plan de sa commission scolaire s'adressait à la fois au personnel et aux parents de l'enseignement primaire et secondaire.

Différentes équipes ont, par la suite, manifesté certains besoins qu'elles aimeraient voir satisfaire dans le plan d'accompagnement et de soutien de leur commission scolaire. Entre autres, organiser du partenariat entre les écoles, transmettre les expériences vécues par les écoles, établir un réseau d'entraide professionnel ainsi que fournir de l'information régulièrement aux directions d'école.

Propos d'un participant convaincu

Pour clore cet atelier sur les plans à établir dans les écoles et les commissions scolaires, un participant a fait part au groupe de sa perception de la Réforme.

Il constate qu'il y a de plus en plus d'enthousiasme dans le réseau scolaire, qu'il y a beaucoup de défis à relever et un grand nombre d'information à assimiler, que le ministère manifeste de l'audace dans ce changement et que cela lui plaît bien. De plus, il mentionne qu'il y a de l'ambiguïté dans les concepts mais qu'il faut apprendre à vivre avec cette incertitude, qu'il ne faut pas s'arrêter aux modèles, qu'il faut voir au-delà de ces propositions. Enfin, il signale qu'il faut prêcher par la simplicité, créer un lieu de partage qui aide et ne pas réduire ce beau projet de Réforme à de simples changements mécaniques.

L'équipe de *Virage express* : Esther Blais, Jean-Yves Daigle, François Lefebvre, Les Oranges Bleues, Michel Martel, Hélène Rioux, Pascale Sauvé

Photographie : Martin Grenier

Distribution : Équipe de Lucie Richard (Laval), Lise Duchesne (Québec)

Virage express est une publication du ministère de l'Éducation.

Reproduction autorisée

Québec
Ministère de l'Éducation

À l'affiche prochainement dans le site Internet Virage

LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE
Le Point

PROJET DE RÉGIME PÉDAGOGIQUE DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

VIRAGE EXPRESS VOLUME 2, N^os 5 et 6

LE VIRAGE du succès

www.meq.gouv.qc.ca/virage

ISSN 1488-3066

13-0000-04